

OUTILS AU SERVICE DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

	Information Jeunesse (PIJ/BIJ)
Buts	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Offrir aux jeunes un espace d'accueil et d'information dans tous les domaines qui les concernent dans leur vie quotidienne et l'exercice de leurs droits : enseignement, formation, emploi, métiers, vie pratique, étranger, vacances, culture, sports, loisirs, logement, droit, santé, insertion, orientation, accompagnement des projets des jeunes... ▶ Intervenir dans les établissements scolaires, et lieux d'accueil de jeunes, animations diverses. ▶ Proposer une documentation nationale, régionale et locale. <p>L'accès aux structures I.J est anonyme et gratuit Les PIJ/BIJ ont vocation à intégrer le Service Public de l'Orientation.</p>
Public visé	<p>Accueil par un animateur-informateur des 12-25 ans en priorité mais également de tous les jeunes quels que soient leur âge et leur situation (scolarisés, étudiants, en formation, en recherche de qualification ou d'accès à l'emploi, salariés...).</p> <p>Accueil des parents, travailleurs sociaux, associations, partenaires institutionnels.</p>
Temps de l'action	Tous temps
Financements	<p>Les collectivités ou associations qui souhaitent être supports de PIJ/BIJ demandent le label "Information Jeunesse" auprès de la DDCSPP qui accompagne la démarche.</p> <p>La convention est signée entre la structure support, l'Etat (niveau régional et départemental), le Centre Information Jeunesse d'Aquitaine.</p> <p>Pas de subvention spécifique à la création mais aide possible dans le cadre du CEL.</p>
Articulations et/ou complémentarités possibles	Complémentarité possible avec tous les lieux et supports d'actions de droit commun.
Texte(s) de référence	<p>Instruction du 18 octobre 2001 N° 01-188 JS relative à l'information jeunesse, du ministère de la jeunesse et des sports.</p> <p>Charte nationale de l'information jeunesse du 21 mars 2001 et cahiers des charges BIJ/PIJ consultables sur le site régional I.J.</p>
Pilotage	Le réseau départemental I.J est animé par la DDCSPP en lien avec la DRJSCS et le CIJA. Un plan de formation régional est mis en place pour les animateurs.
Service instructeur et/ou Contact	<p><u>DDCSPP</u> - MEP - 05.58.05.76.30</p> <p>CEPJ: sozig.laine@landes.gouv.fr</p> <p>Secrétariat: maelle.camin@landes.gouv.fr</p> <p>Site régional information jeunesse aquitaine : http://info-jeune.net/</p>